



République française  
TARN

Envoyé en préfecture le 10/07/2025  
Reçu en préfecture le 10/07/2025  
Publié le 10/07/2025  
ID : 081-258102441-20250618-D8\_PERS\_RI-DE



## SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VERE

### SALLES

## Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 18 juin 2025

Date de la convocation : 05/06/2025

*Le dix-huit juin deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christian PUECH,*

**Membres en  
exercice : 26**

**Présents : 17**

**Votants : 17**

**Présents** : Alex BRIERE, Christian PUECH, Gilbert DALMAYRAC, Jean-Marc ESCOUTES, François JONGBLOET, Denis MARTY, Bernard TRESSOLS, Philippe VERGNES, Joël SOUYRI, Jean-Louis BARRAU, Christiane SOULIE, Didier VIGROUX, Jean-Jacques ALMAYRAC, Pierre SCHULTEISS, Jean-Christian BOHERE, Pierre PAILLAS, Joseph DOMENECH (non votant)

**Représentés** : Aline REDO représentée par M. PUECH Christian

**Excusés** : Rolland COUGOUREUX, Christian MALET, Michel BONNET, Régine MOULIADE, Rolande AZAM, Christophe HERIN, Francis RUFFEL

**Absents** : Jean-Paul VALIERE, Florent DOUZIECH,

**Secrétaire de  
séance :**

Philippe VERGNES

## **DEL 08 – 18 06 2025 - Objet : Demande de subvention pour l'opération « Observer l'évolution de la perception du risque inondation sur le territoire »**

Le Président rappelle que les élus du territoire et notamment les élus siégeant au SMBCV ont sollicité le syndicat de bassin pour renforcer son action envers les problématiques liées aux inondations.

Pour répondre à cette demande, le syndicat a engagé la procédure du Plan d'Action et de Prévention des Inondations se décomposant en 2 étapes : le PAPI d'intention (phase d'études) et PAPI complet (phase opérationnelle).

*Le président,  
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
-informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier au Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV - BP 7007-31068 TOULOUSE CEDEX 07, ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.*

DEL 08 – 18 06 2025

Les études menées dans le cadre PAPI d'intention ont permis d'établir des recommandations qui seront mises en œuvre dans le PAPI complet.

Passé en commission inondation de bassin (CIB) en Novembre 2024, celui-ci sera déployé sur six ans à partir de 2025 avec 40 actions dédiées à la prévention des inondations, incluant entre autres la sensibilisation, la gestion des écoulements, et la préservation des milieux naturels pour limiter les risques.

Dans ces conditions, le Président présente l'opération « **Observer l'évolution de la perception du risque inondation sur le territoire** ».

Les objectifs de cette opération sont les suivants :

- ⇒ Observer l'évolution de la perception du risque inondation au cours de la mise en œuvre du PAPI auprès des habitants, des élus, des gestionnaires.
- ⇒ Communication et sensibilisation au risque inondation.
- ⇒ Intégrer la prise de conscience du changement climatique et de ses impacts sur la gestion du risque inondation.

Montant estimatif : 21 000 € TTC

Le Président demande au comité syndical de lui permettre de solliciter les aides maximales aux différents partenaires financiers pour réaliser cette opération durant la période du PAPI complet selon le plan de financement ci-après :

#### Plan de financement (2025-2030) :

HT=TTC	Coût total	Etat	AEAG	Région	Dpt_81	SMBCV
<b>Montant (HT)</b>	21 000					
<b>Montant (TTC)</b>	21 000	10 500				10 500
<b>Participation (%)</b>	<b>100</b>	<b>50</b>				<b>50</b>

#### APRES EN AVOIR DELIBERE L'ASSEMBLEE :

##### - Décide

- de valider l'opération présentée
- de solliciter les aides présentées ci-dessus

- **Autorise** Monsieur le Président à demander les aides aux partenaires financiers susvisés et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 20h15

Fait et délibéré en séance, le mercredi 18 Juin 2025

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Président,  
Christian PUECH

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN  
CEROU-VERE  
Plateau de la gare  
81640 SALLES SUR CEROU  
Tél. 05 63 36 45 58

Le Secrétaire,  
Philippe VERGNES